

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

PARIS, le 19 Juillet 1962

PERSONNELLE

Mon cher Ministre,

J'ai constaté, notamment dans le domaine militaire, un emploi excessif de la terminologie anglo-saxonne.

Je vous serais obligé de donner des instructions pour que les termes étrangers soient proscrits chaque fois qu'un vocable français peut être employé, *c'est-à-dire dans tous les cas.*

Veillez croire, mon cher Ministre, à mes sentiments bien cordiaux.

*P. de Gaulle*

